



La C2A, un dispositif pour un lycée professionnel inclusif
Juin 2017, J. Lecardonnel / L. Letourneur

En septembre 2016 a été créée la C2A¹ à l'initiative de deux enseignants qui en sont les pilotes (M. Lecardonnel et Mme Letourneur).

Sa **mission** est d'accompagner les élèves présentant des TSA² comme la dyslexie, la dysorthographe ou la dyspraxie... en adaptant les cours, en contournant les difficultés.

La C2A travaille selon **deux axes** :

- Avec les élèves et les familles :
 - repérer les difficultés d'apprentissage
 - échanger avec les parents au sujet des troubles
 - construire le PAP³ adapté à chaque élève
 - élaborer les dossiers de demandes d'adaptations pour les examens
- Avec les enseignants :
 - diffuser des informations et des ressources
 - co-construire des savoirs, des compétences, des outils
 - s'adapter aux besoins des élèves pour les accompagner vers des progrès

Fonctionnement :

- La C2A est un réseau d'action collective qui permet aux enseignants de co-construire une expertise collective
- La C2A est aussi un dispositif de professionnalisation individuelle pour que chaque enseignant se forme à l'accompagnement des élèves à BEP⁴
- Le fonctionnement de la C2A doit rester souple et évolutif sur le principe de l'horizontal remontant : le collectif évalue, échange et émet des propositions qui seront ensuite entérinées par le CA et la direction

¹ C2A : Cellule d'Accompagnement vers les Apprentissages

² TSA : Troubles Spécifiques des Apprentissages

³ PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé

⁴ BEP : Besoins Educatifs Particuliers

Bilan :

- La C2A a mis en place quatre PAP pour trois élèves de première et un de seconde présentant des TSA. D'autres sont en cours de validation (recueil d'informations, évaluation des difficultés, bilans médicaux ou de spécialistes...)
- En une année, les enseignants se sont investis dans la C2A mais les modalités de fonctionnement et d'accompagnement des élèves sont à approfondir et clarifier
- Les informations/ressources diffusées par les pilotes (via l'affichage, les réunions, la plateforme en ligne ou pronote) sont jugées favorablement et les enseignants attendent plus (de réunions, d'informations...)

Projets :

- Se réunir plus régulièrement car c'est par le collectif que naîtra un vrai lycée pour tous
- Poursuivre la diffusion de ressources aux enseignants et l'information aux familles
- Poursuivre le test ROC⁵ pour tous les nouveaux élèves afin de vite repérer les élèves en grande difficulté
- Etendre le travail et la réflexion de la C2A à des élèves ne présentant pas de TSA mais en grande difficulté scolaire dans notre établissement (via un PPRE⁶ ? Un portefeuille de compétences?)

Préconisation :

Scinder les temps formels :

- des réunions pédagogiques « obligatoires » à destination de l'équipe éducative où seront diffusées les informations indispensables concernant les élèves et leurs difficultés et où le collectif élaborera les PAP... Les élèves et leurs familles pourront être présents
- Des réunions « facultatives » à destination des enseignants pour se former, aller plus loin et échanger sur une pédagogie inclusive

Pour plus de renseignements :

jerome.lecardonnel@i-carre.net et lydie.letourneur@i-carre.net

⁵ ROC : Repérage Orthographique Collectif

⁶ PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative